



**CTB**

**AGENCE BELGE  
DE DÉVELOPPEMENT**

# RAPPORT DE FORMULATION

PROGRAMME D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT  
TECHNIQUE ET LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE (ETFP) DANS LE  
BASSIN D'EMPLOI DE MBUJI MAYI

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

CODE DGD : NN 30113667

CODE NAVISION : RDC 12 172 11

# TABLE DES MATIÈRES

<b>ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>1 DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE SUIVIE.....</b>	<b>6</b>
1.1 CONTEXTE .....	6
1.2 DÉROULEMENT DE LA MISSION ET APPROCHE .....	7
1.3 VALIDATION DE L'IDENTIFICATION.....	8
<b>2 FICHE ANALYTIQUE DE L'INTERVENTION.....</b>	<b>12</b>
2.1 FICHE INITIALE.....	12
2.2 FICHE FINALE .....	13
<b>3 CONTEXTE SECTORIEL .....</b>	<b>15</b>
3.1 RÉFÉRENCE À LA POLITIQUE NATIONALE DU PAYS PARTENAIRE.....	15
3.2 ANALYSE DU CADRE INSTITUTIONNEL DU SECTEUR .....	16
3.3 ANALYSE DE LA STRATÉGIE BELGE DANS LE SECTEUR ET DES EXPÉRIENCES OPÉRATIONNELLES ....	18
<b>4 ETUDES ADDITIONNELLES .....</b>	<b>21</b>
<b>5 DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER.....</b>	<b>22</b>
<b>6 ANALYSE DES RISQUES .....</b>	<b>23</b>
<b>7 THÈMES TRANSVERSAUX.....</b>	<b>25</b>
<b>8 RÉFÉRENCES .....</b>	<b>26</b>
8.1 BIBLIOGRAPHIE.....	26
8.2 PROCÈS-VERBAL DES DISCUSSIONS TECHNIQUES DE NOVEMBRE 2012 À MBUJI MAYI ET À KINSHASA .....	30
8.3 PROCÈS-VERBAL DE LA VALIDATION TECHNIQUE TENUE LE 5 MARS 2013 À KINSHASA.....	41

## ABRÉVIATIONS

AETFP	Projet d'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle
AETP 1 et 2	Projet d'appui à l'enseignement technique et professionnel phase 1 et phase 2
AFD	Agence française de développement
ANAPECO	L'Association Nationale des Parents d'Elèves et d'Etudiants de la RD Congo
ANEP	Association nationale des entreprises du portefeuille
APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger
APEP	Appui à l'Enseignement Primaire
ASDI	Coopération au développement suédoise (SIDA)
AT(I), AT(N)	Assistant Technique (International), (national)
BTC-CTB	Belgisch ontwikkelingsagentschap, Agence belge de développement
CAT	Cellule d'appui technique
CCQ	Comité de Contrôle de la Qualité
CdR	Centre de Ressources
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CIETFP	Commission interministérielle de l'Education Technique et la Formation Professionnelle
CLER	Comité Local d'Entretien Routier
CP – CDP	Comité Provincial de Coordination du Processus de Développement au Kasai Oriental
CPS	Centre de Promotion Sociale
CFPP	Centres de formation et de perfectionnement professionnels
COPEMECO	Coopérative des petites et moyennes entreprises congolaises
DSCR	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
DTF	Dossier technique et financier
DIPROMAD	Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique
EdR	Espace de Ressources
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ETD	Entités territoriales décentralisées
EFTP	Enseignement et formation technique et professionnelle
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
EXETAT	Examen d'Etat organisé par l'EPSP

FEC	Fédération des entreprises du Congo
FENAPEC	Fédération nationale des petites et moyennes entreprises du Congo
GFE	Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant
IGE	Inspection Générale
INPP	Institut national de perfectionnement professionnel
IPMEA	Ministère de l'Industrie, Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat
IPP	Inspecteur Principal Provincial
IPPAETS	Inspecteur Principal Provincial Adjoint en charge d'équivalence et titres scolaires
IPPAF	Inspecteur Principal Provincial Adjoint en charge de la formation
IPPAM	Inspecteur Principal Provincial Adjoint en charge de la maternelle
IPPAP	Inspecteur Principal Provincial Adjoint en charge du primaire
IPPAS	Inspecteur Principal Provincial Adjoint en charge du secondaire
IPPAEC	Inspecteur Principal Provincial Adjoint en charge d'évaluation et concours
ISPT	Institut Supérieur Professionnel et Technique
ISTA	Institut Supérieur des Techniques Appliquées
I(S)TEM	Institut (Supérieur) Technique Médical
MAS	Ministère des affaires sociales
MEPSP	Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel
MESU	Ministère de l'enseignement supérieur et universitaire
METPS	Ministère de l'emploi, du travail et de la prévoyance sociale
MJS	Ministère de la jeunesse et des sports
(M)PME	(Micro-) Petites et Moyennes Entreprises
Mini Santé	Ministère de la santé publique
MSP	Ministère de la Santé Publique
OSC	Organisations de la Société Civile
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIE	Plan Intérimaire pour l'Education
PME	Programme Mondial pour l'Education
PNG	Politique Nationale du Genre
PRESAR	Projet de réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (BAD)
Proved	Province éducationnelle, Directeur de la province éducationnelle
PTF	Partenaire Technique et Financier
RDC	République démocratique du Congo

SECOPE(P)	Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (provincial)
SMCL	Structure mixte de concertation locale, le comité de pilotage d'un projet
TENAFEP	Test National de Fin d'Etudes Primaires
UCAG	Unité conjointe d'appui à la gestion
UFE	Unité Formation - Emploi
UNTC	Union Nationale de Travailleurs du Congo
VBG	Violences Basées sur le Genre
VVOB	Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand

# 1 DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE SUIVIE

## 1.1 Contexte

### 1.1.1 Le PIC 2010-2013 et l'appui « historique » au secteur éducation

Le Programme indicatif de coopération entre la Belgique et la République démocratique du Congo prévoit un engagement dans trois secteurs prioritaires, à savoir l'agriculture, les pistes et bacs et l'éducation, ici plus spécifiquement l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Les interventions auront lieu, pour chacun des 3 secteurs priorisés, dans 4 zones de concentration. Pour le secteur ETEP, ce sont :

- Lubumbashi et le District du Haut Katanga
- Mbuji-Mayi au Kasaï Oriental
- Kisangani et le District de la Tshopo, Province Orientale
- Les Districts de la Mongala et du Sud Ubangi, Province de l'Equateur

Le projet d'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle dans le bassin d'emploi de Mbuji Mayi au Kasaï Oriental, en court appelé projet « EDUKOR », s'insère dans la continuité de l'appui belge au secteur éducation qui a commencé en 2000-2001.

Pour l'enseignement et la formation technique et professionnelle, le projet « EDUKOR » constitue la cinquième intervention en ligne historique.

La coopération bilatérale belge a appuyé, dès l'an 2000, l'enseignement et la formation technique et professionnelle :

AETP 1 – Appui à l'enseignement technique et professionnel 1

Un programme d'aide d'urgence, d'une valeur de 3,13 millions €, exécuté de décembre 2001 à avril 2004.

Réalisations :

Réhabilitation et équipement de 20 ateliers (dans 13 écoles) dans 5 provinces : Bas-Congo, Kinshasa, Bandundu, Katanga et Equateur pour les filières: mécanique (accent mis sur la mécanique auto), électricité (plus le bobinage et le froid), construction (y compris la menuiserie), coupe et couture et secrétariat-administration.

AETP 2 – Appui à l'enseignement technique et professionnel 2

Un projet de coopération, d'une valeur de 4,1 millions €, exécuté de juillet 2005 à juillet 2008.

Réalisations :

Appui à 20 écoles (plus 13 d'AETP1) dans les mêmes filières, mais dans les provinces qui n'avaient pas été touchées par le projet AETP 1 (Equateur, Orientale, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Kasaï Oriental, Kasaï Occidental et Nord Katanga).

Ces deux phases ont contribué à la remise en opération de 33 écoles techniques réparties sur tout le territoire de la RDC, à raison d'une ou deux par province administrative (10 provinces et la ville de Kinshasa).

AETFP – Appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle

Le projet AETFP, d'une valeur de 6,4 millions €, est encore en cours d'exécution (de novembre

2009 à octobre 2013). Il appuie directement 22 écoles techniques et professionnelles, différentes de celles qui étaient appuyées par les projets précédents.

Le projet d'appui institutionnel au secteur de l'éducation (projet AEPSP) a joué un rôle important pour appuyer la capacité de planification et de gestion du secteur éducation, pour la partie appartenant au Ministère EPSP. Outre sa fonction directe, ce projet a rayonné pour atteindre les acteurs économiques et de la société civile et il a contribué à une concertation approfondie entre les bailleurs principaux du secteur éducation congolais.

Des appuis importants au secteur éducation et à l'enseignement et la formation technique et professionnelle, sont apportés par l'**APEFE** et la **VVOB**. Ces appuis contribuent eux-aussi à la dynamisation du secteur éducation et de l'ETFP, par plusieurs interventions depuis le début des années 2000 (voir ci-dessous aux chapitres 3.3 et 3.4).

### 1.1.2 Le processus de l'identification

La CTB a assisté à l'atelier d'identification, conjoint pour les 3 secteurs, tenu à Mbuji Mayi du 18 au 20 janvier 2012.

Les échanges verbaux et par courrier électroniques ont permis d'ajuster quelques détails, mais l'essentiel des remarques émises lors de l'identification d'Edukat et d'Edukor à propos de l'objectif global, l'objectif spécifique et les indicateurs n'a pas pu mener à un changement dans la fiche d'identification.

Un courrier avec un rapport ont été transmis (réf. DIRS&T/2012/015/KBD du 6/04/2012) explicitant des réserves claires par rapport à la fiche d'identification.

La discussion a été poursuivie au niveau de la représentation et un compromis a dû être accepté par la CTB.

La fiche d'identification finale a été approuvée en Compar du 23 mai 2012.

## 1.2 Déroulement de la mission et approche

La mission de formulation s'est déroulée en deux missions au Kasai Oriental suivies d'une validation technique à Kinshasa uniquement.

Mission conjointe dans la zone d'intervention du 12/8/2012 au 4/9/2012

L'équipe de la première mission était composée de 3 experts du siège (Education, Gouvernance et Genre) ainsi qu'un expert, coresponsable de l'Unité conjointe d'appui à la gestion au Ministère de l'EPSP. Cette mission de formulation Education s'est déroulée conjointement à celle Agriculture afin d'harmoniser au mieux les approches dans les programmes PRODEKOR, PRODAKOR et EDUKOR.

Diverses rencontres ont eu lieu au début de la mission avec l'attaché de coopération à l'Ambassade de Belgique à Kinshasa. Au cours des premiers jours à Mbuji Mayi, l'équipe a rencontré le Gouverneur ainsi que différents ministres provinciaux en charge entre autres du genre, des affaires sociales, du travail et de la santé, du plan, du budget, des finances et des PME. La ministre en charge de l'Education a été rencontrée en fin de mission.

L'équipe a visité une sélection d'institutions ETPF autour de Mbuji Mayi et elle s'est déplacée à Ngandajika. Elle a rencontré le responsable de la Province éducationnelle et le président de la FEC et celui de la COPEMECO.

Une réunion « Focus Group » a eu lieu avec des responsables des établissements de formation ainsi que les points focaux des ministères concernant le focus genre du programme.

L'approche consistait à recueillir les orientations des autorités provinciales qui misaient surtout sur le besoin d'un renforcement de l'agriculture comme un contrepoids au secteur minier, à gagner une appréciation de première main dans une quantité d'institutions ETFP des différents réseaux et Ministères, à observer le contexte socio-économique ainsi que les conditions de transport et d'accès à l'eau et l'électricité et de contraster les informations, observations et constats collectés dans le chef-lieu de province et les études rassemblées.

Mission de feedback technique intermittente du novembre 2012

Un atelier de planification à Mbuji Mayi a réuni les principales parties prenantes, du côté de l'autorité gouvernementale (représentant du Ministère provincial du Plan), de l'offre de formation et du secteur privé, ainsi que de la CTB afin d'affiner les options prises plus concrètement au niveau de la localisation de l'intervention ainsi que de l'appui à prévoir à la gouvernance du secteur au niveau provincial.

Les études préparatoires ont été finalisées et analysées à ce moment-là.

Finalement, l'équipe a présenté les résultats préliminaires de son travail (présentation PowerPoint) aux autorités provinciales à Mbuji Mayi et ultérieurement aux autorités nationales ainsi qu'à la DGD en RDC. L'orientation proposée a été confirmée par des procès-verbaux qui ont été signés sur place.

Validation technique à Kinshasa du 5/3/2013

En présence de l'autorité provinciale une réunion SMCL a eu lieu à la représentation durant laquelle le DTF a pu être validé techniquement sous réserve de certaines modifications à y apporter.

## 1.3 Validation de l'identification

### 1.3.1 Approuvé d'une façon générale

L'équipe de formulation confirme d'une façon générale l'orientation des activités telle que recommandée dans la Fiche d'identification telle qu'elle a été signée en Compar, surtout en ce qui concerne la formation pratique, la formation des formateurs et les appuis multiples qui sont octroyées à des institutions ETFP existantes.

### 1.3.2 Changements approuvés consensuellement durant la formulation

**L'opérationnalisation du concept CdR-EdR sera progressive (en deux phases) dans le contexte de EDUKOR.** dans un souci de durabilité et de prise en compte des risques existants

Faisant suite à la demande de la DGD le Concept Espace et Centres de Ressources sera aussi suivi pour EDUKOR comme pour les autres programmes provinciaux déjà formulés EDUKAT et EDUT afin qu'un dialogue politique puisse être mené avec plus de cohérence conceptuelle.

Le projet EDUKOR prévoit néanmoins la mise en place légère du point de vue administratif et financier du concept de Centre et Espaces de Ressources et ceci en deux phases pour différentes raisons spécifiques à la zone ciblée :

- a) La situation économique actuelle ne permettent pas d'envisager l'implication importante et rapide financière privée et/ou publique dans les frais de fonctionnement d'une structure trop lourde.
- b) Les infrastructures et terrains disponibles actuellement et appartenant au gouvernement et disponibles ne permettent pas la mise en place d'un Centre de Ressource en tant que tel

au tout début du projet, mais l'aspect foncier de l'installation d'un Centre de Ressources devrait se clarifier dès la deuxième année du projet.

- c) La qualité de la gestion interne des établissements et la gouvernance du sous-secteur ETFP est actuellement trop peu performante pour développer une structure collaborative complexe. Les résultats à plusieurs niveaux du développement des capacités de gestion doivent être visés et démontrés.

EDUKOR abordera l'opérationnalisation du concept en deux phases :

1. La mise en place dès le démarrage de six Espaces de Ressources contractualisés selon le concept CdR-EdR. Dans tous les cas l'objectif est que le soutien apporté aux établissements visés et répondant aux critères d'admission à l'appui permette une amélioration de la qualité de l'offre de formation adaptée à la pratique des métiers dans la zone d'intervention. Il s'agit principalement d'ateliers de pratique complémentaire et additionnelle pour les élèves des écoles et centres de formation environnants.

La mise en place des six Espaces de Ressources devra être légère institutionnellement et administrativement, et surtout évoluer en fonction du développement des capacités de gestion/gouvernance des différents acteurs locaux. Un mécanisme d'audit et de monitoring prenant en compte l'aspect genre sera mis en place par le programme EDUKOR.

L'ensemble des 6 Espaces de Ressources sera géré par un seul comité de gestion afin d'assurer la cohérence et le partage des ressources avec toutes les écoles affiliées. L'opérationnalisation administrative et technique de la coordination et du suivi de l'ensemble sera assurée par l'ATI et l'ATN experts en Insertion Socio-professionnelle ainsi qu'un assistant administratif. Dans un premier temps ils travailleront dans des locaux annexes à ceux du projet.

2. La deuxième année du projet il faudra que soit déterminé quel Espace de Ressources évoluera pour devenir le Centre de Ressources. Ce choix, à confirmer en SMCL, devra se faire en tenant compte de l'implication des acteurs du monde de l'emploi, de la situation foncière, de la qualité de la gestion de l'établissement pressenti ainsi que de l'implication des acteurs gouvernementaux dans l'opérationnalisation du concept d'appui.

A la fin de l'intervention, il faudra s'assurer que les ressources (capacités techniques et pédagogiques, équipements, matériel didactiques, infrastructures réhabilitées, organes de concertation, ...) continuent à être partagées entre les établissements concernés. Ceci fera partie de la contractualisation prévue d'une façon harmonisée avec les autres projets belgo-congolais dans le secteur de l'Education.

**La zone géographique initiale** a été étendue en incluant le territoire de Ngandajika. La zone de départ, décrite comme le bassin d'emploi de Mbuji Mayi, était délimité par la province éducationnelle Kasai Oriental I (territoires de Miabi, Tshilenge, Katanda, Lupatapata, Kabeya-Kamwanga). Etant donné l'importance d'inclure aussi la zone possédant des ressources agricoles et les instituts apportant l'expertise de recherche (INERA) et éducative (ITAV) il a été convenu que le territoire de Ngandajika serait aussi concerné par le programme EDUKOR. Ce territoire peut d'ailleurs aussi être décrit comme faisant partie du bassin d'emploi de Mbuji Mayi.

### **1.3.3 Réticences exprimées durant la formulation**

Depuis les différents ateliers d'identification jusqu'à ce jour, la CTB a exprimé ses réticences par rapport à l'objectif spécifique de la fiche d'identification ainsi que dans le dossier EDUKAT. EDUKAT est passé avec un pourcentage déterminé dans l'OS mais la réticence a été communiquée à la DGD par courrier (réf. DIRS&T/2012/002/KBD du 5/02/2012). Lors des

nombreux échanges, aussi bien par mail que de vive voix, ces réticences ont été répétées. La CTB n'a pas eu d'autres choix que d'accepter l'objectif spécifique tel que repris dans ce dossier EDUKOR. Nous nous référons aussi au courrier envoyé à la DGD informant de cet aspect (réf. DIRS&T/2012/015/KBD du 5/04/2012), ainsi qu'à la note sur « Uitvoerbaarheid RDC projecten - ISP » présentée à l'occasion du Comité de Gestion Conjoint du 22/11/2012.

Durant le processus de formulation du dossier EDUT, un nouvel objectif spécifique a été proposé et accepté par la DGD Kinshasa.

Etant donné les réticences relevées par rapport à la manière dont est formulé l'objectif spécifique EDUKOR durant la réunion technique tenue à Bruxelles le 13/8/2013 entre la CTB et la DGD, le consensus, sur la formulation de l'objectif spécifique, obtenu avec l'attaché en septembre 2013 pour EDUT est repris pour EDUKOR.

### 1.3.4 Différentes versions de l'objectif spécifique

A. Objectif spécifique de la fiche d'identification :

Entre 2012 et 2017, le nombre d'inscrits des établissements et centres de formation ciblés augmente durablement jusqu'à pleine occupation des capacités d'accueil dans les filières appuyées\* et les sortant(e)s trouvent ou créent leur emploi dans les 6 mois après avoir fini leur formation pourvus d'une certification. Pendant cette même période, la proportion des filles parmi ces inscrits et sortants qui trouvent ou créent un emploi a augmenté d'une façon considérable

\* La formulation établira la capacité maximale d'accueil. Celle-ci sera telle qu'elle offre aux apprenants un accès aux ressources garantissant un apprentissage pratique adéquat.

L'annulation de la note de bas de page a été confirmée durant la réunion de validation technique du 5 mars 2013 à Kinshasa. En effet il n'est pas possible de calculer la capacité d'accueil durant la formulation pour les raisons suivantes :

- La détermination du nombre maximal d'élèves dans les classes est une prérogative de l'autorité nationale impliquant des choix politiques quant aux priorités prises dans le financement de l'enseignement
- Ce n'est qu'à la fin d'une formulation que les filières sont réellement retenues. Durant la formulation on explore plusieurs scénarios avant d'en retenir qui est proposé et sur lequel il y a consensus.
- Il n'est donc pas réaliste de pondérer les différents choix de filières appuyées et en même temps pouvoir prendre la réelle mesure des infrastructures, des équipements et des RH présentes dans les établissements, d'ailleurs pas encore vraiment choisis avant la fin de la formulation.

B. Objectif spécifique différent repris dans la fiche analytique envoyée par la DGD :

Entre 2012 et 2017, le nombre d'inscrits des établissements et centres de formation ciblés augmente jusqu'à pleine occupation des capacités d'accueil dans les filières appuyées et les sortant(e)s – parmi lesquels 40% de filles - trouvent ou créent leur emploi dans les 6 mois après avoir fini leur formation.

L'objectif spécifique retenu durant la réunion de validation technique tenue le 5 mars 2013 à Kinshasa est celle du document signé de la fiche d'identification et non celle de la fiche analytique envoyée. Les remarques reprises en notes bas de page dans le chapitre suivant se réfèrent donc

aux changements et suppléments apportés par rapport à la fiche d'identification signée reçue de la DGD.

Les questions suivantes étaient restées problématiques :

1. L'objectif spécifique est multiple et complexe et déjà trop concret alors qu'on attend d'un objectif spécifique qu'il se situe au niveau stratégique.
2. Les concepts décrits sont vagues et non pertinents quant à un résultat pertinent. En effet est-ce que l'augmentation du nombre d'inscrits peut être vu comme un facteur participant au développement, qu'entend-on par certification et quelle est sa validité, qu'entend-on par un emploi, quelle est la pertinence d'une augmentation du nombre des filles aussi bien à l'inscription qu'à un emploi sans que la qualité de ces emplois ne soit déterminée.
3. Dans une zone en tendance lourde de déclin socio-économique, dans un pays où la gouvernance du secteur de l'éducation pose problème dans son fonctionnement de base même, il est dangereux de cibler la réussite d'un programme éducation dans l'insertion professionnelle des sortants dans le monde du travail, secteur dépendant plus des conditions économiques incluant la gouvernance allant jusqu'à l'aspect politique.

C. Objectif spécifique finalement proposé et approuvé en CCQ :

Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées dans la province éducationnelle du Kasaï Oriental I et le territoire de Ngandajika, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation de qualité pertinente incluant des cours pratiques, des stages, et de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Durant les différentes étapes de l'identification et de la formulation, les partenaires belges (CTB et DGD) se sont rencontrés afin de trouver un accord sur l'OS et les indicateurs.

La version proposée (de l'OS, des indicateurs et du DTF) est le résultat de ce travail en commun.

L'objectif ainsi formulé permet de mettre l'accent sur les services que le projet entend apporter aux bénéficiaires finaux afin de favoriser leur autonomisation. :

Enlever l'objectif « de pleine occupation », et de le remplacer par une amélioration du pilotage et de la gestion de l'ETFP dans la zone d'intervention semble plus pertinent.

Développer l'idée de l'employabilité (concept maintes fois discutés durant la formulation avec les différents partenaires) est maintenant clairement explicité : à travers un accompagnement, des stages et les cours pratiques et exprime en quoi la qualité doit être pertinente. En effet, en quoi d'autre que par rapport à l'emploi une formation ETFP pourrait-elle être de qualité pertinente ?

## 2 FICHE ANALYTIQUE DE L'INTERVENTION

### 2.1 Fiche Initiale

DGD Numéro d'Intervention	3013667
Code navision CTB	RDC 12 172 11
Partenaire local	Ministère EPSP
Durée Convention Spécifique	
Date estimative démarrage du projet	
Contribution partenaire	
Contribution belge	10.000.000 EUR
Secteur d'intervention (code CAD)	Education – Formation professionnelle - 11330
Objectif global	<p>Dans le bassin d'emploi autour de Mbuji Mayi, un meilleur accès des jeunes, filles et garçons, à une formation de qualité est assuré dans le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, tant formelle que non-formelle et ces jeunes trouvent ou créent un emploi durable après avoir fini cette formation.</p> <p>L'intervention de la Coopération belge contribue à cet objectif par le renforcement des capacités de certaines institutions et organisations en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, tant formelle que non-formelle et celles en charge de l'accompagnement des jeunes dans la recherche et la création d'emploi.</p>
Objectif spécifique	Entre 2012 et 2017, le nombre d'inscrits des établissements et centres de formation ciblés augmente jusqu'à pleine occupation des capacités d'accueil <sup>1</sup> dans les filières appuyées et les sortant(e)s – parmi lesquels 40% de filles - trouvent ou créent leur emploi dans les 6 mois après avoir fini leur formation.
Résultats	

---

<sup>1</sup> Il faut définir la façon de calculer cette capacité d'accueil dans la formulation.

## 2.2 Fiche finale

N° d'intervention DGCD	NN 3013667
Code Navision CTB	RDC1217211
Institution partenaire	Ministère EPSP
Durée de l'intervention	60 mois pour l'exécution (84 mois à partir de la signature de la CS)
Date de l'intervention	2014
Contribution du pays partenaire	Salaires et autres avantages versés au personnel collaborant dans le cadre d'EDUKOR estimés à 250.000 euros Prise en charge graduelle et progressive des frais de fonctionnement (électricité, eau, sécurisation ...) des espaces et équipements réhabilités de l'ensemble Centre et Espaces de Ressources estimés à 50.400 euros. Mise à disposition des bâtiments pour le Centre et Espaces de Ressources et les bureaux de projet. Mise sous contrat de l'ensemble Centre et Espaces de Ressources.
Contribution belge	10.000.000 euros
Secteur (codes CAD)	Education – Formation professionnelle – 11330
Brève description de l'intervention	Le programme appuie les institutions en charge de l'ETFP ainsi que les opérateurs socio-économiques (les entreprises et les organisations d'insertion sociale) dans l'adaptation de l'offre ETFP aux besoins de la communauté, des entreprises et des sortants. Un accent important est mis sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle des sortants de l'ETFP et sur les problématiques de genre. Le projet agit à travers le concept de Centre et Espaces de Ressources qui sert de base opérationnelle de l'intervention.
Objectif global	Dans le bassin d'emploi autour de Mbuji Mayi, un meilleur accès des jeunes, filles et garçons, à une formation de qualité est assuré dans le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, tant formelle que non-formelle, et l'offre de main-d'œuvre qualifiée répondant aux perspectives

	d'emploi ou d'auto-emploi est augmentée, notamment par le renforcement des capacités de certaines institutions et organisations en charge de l'enseignement et de la formation.
Objectif spécifique	Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées dans la province éducationnelle du Kasai Oriental I et le territoire de Ngandajika, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation de qualité pertinente incluant des cours pratiques, des stages, et de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.
Résultats	<p>Résultat 1: Les jeunes apprenants des filières appuyées ont accès à une formation adaptée aux besoins de l'environnement socio-économique.</p> <p>Résultat 2: Le pilotage et la gestion au niveau macro, meso et micro du secteur ETFP dans la zone d'intervention tient compte des besoins du marché du travail et garantit une amélioration de la qualité de l'offre de l'ETFP.</p> <p>Résultat 3: Les jeunes apprenants et sortants des filières appuyées ont augmenté leurs perspectives d'emploi, par un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.</p>

## 3 CONTEXTE SECTORIEL

### 3.1 Référence à la politique nationale du pays partenaire

#### 3.1.1 La politique nationale de l'ETFP

Au niveau national, la politique d'éducation et d'ETFP en RDC est orientée par plusieurs plans stratégiques récents:

La Stratégie de Développement de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2010/11 – 2015/16 (mars 2010)

Le Plan Intérimaire de l'Education (PIE, juin 2012)

La Stratégie de Développement de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel pour le quinquennat 2010 – 2016 s'inscrit dans le cadre des orientations du Forum Mondial sur l'Education tenu à Dakar en avril 2000. Six références guident alors l'action du MEPSP : l'équité, l'efficacité, le dialogue, le partenariat, la participation et l'apprentissage.<sup>2</sup>

« L'objectif général auquel concourt la Stratégie 2010-15 est *le développement de l'accès à un enseignement de qualité et équitable*. (...) Pour parvenir à cet objectif global, la Stratégie pour le développement de l'EPSP s'appuie sur trois objectifs stratégiques qui visent à :

- (i) accroître l'accès, l'équité et la rétention
- (ii) améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement
- (iii) renforcer la gouvernance. »<sup>3</sup>

Le PIE a été conçu pour opérationnaliser les objectifs de la Stratégie quinquennale de développement de l'EPSP, sur une période à court terme de 2012 à 2014, afin de:

- a) avancer plus rapidement, surtout vers la scolarisation de tous - garçons et filles - au niveau de l'enseignement primaire
- b) attirer et absorber des fonds supplémentaires disponibles, sous certaines conditions, dont les fonds du « Partenariat Mondial pour l'Education », un instrument financier alimenté par les bailleurs internationaux et géré par un secrétariat attaché au siège de la Banque Mondiale à Washington.

Ces priorités sont reflétées et reprises dans le DSCR 2 dans lequel le gouvernement s'engage à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement en général et la gouvernance du secteur de l'éducation. Spécifiquement, le gouvernement s'engage à clarifier les mécanismes institutionnels des Ministères en charge de l'éducation et à accroître progressivement la part du budget de l'Education en vue d'atteindre 25% du budget national d'ici 2016.<sup>4</sup>

Les documents de politique et stratégie sectorielle pour le secteur éducation mettent l'accent

---

<sup>2</sup>Stratégie de Développement de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2010/11 – 2015/16, MEPSP, Kinshasa, RDC, mars 2010, p. 36

<sup>3</sup> Même document p. 37

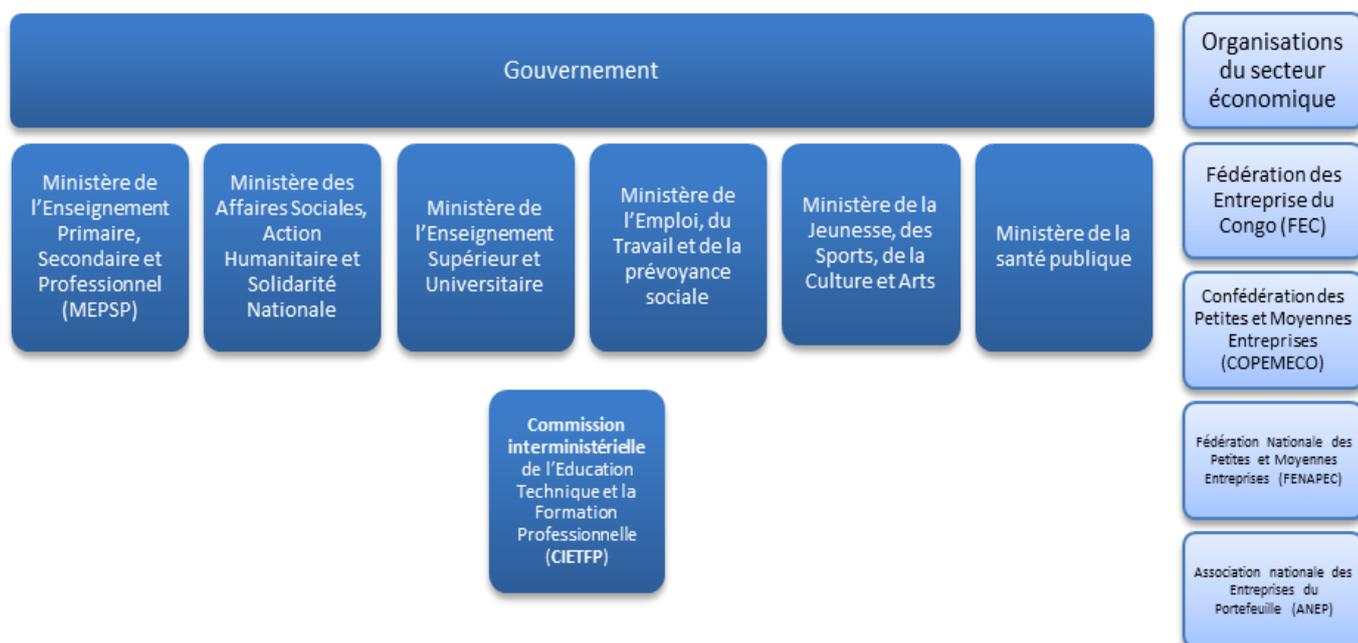
<sup>4</sup>Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté 2 (2011-2015), Septembre 2011, p. 80

surtout sur la gouvernance et le pilotage du secteur, sur le financement et sur l'élargissement et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. L'importance de l'ETFP pour le développement économique et social est reconnue, mais une politique et stratégie spécifique interministérielle qui unit les 6 acteurs institutionnels de l'ETFP n'est pas encore sur l'ordre du jour. D'autre part, l'intérêt du secteur privé dans une amélioration de l'offre d'ETFP se fait sentir et des alliances pour la réalisation sont possibles, au niveau national, mais encore plus au niveau provincial du Katanga.

### 3.2 Analyse du cadre institutionnel du secteur

Au **niveau central**, la politique éducative est de la responsabilité du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP), le Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale (MAS) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU). La politique de l'emploi quant à elle relève du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale (METPS).

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et le Ministère de la Santé ont eux aussi un rôle dans le domaine ETFP, parce qu'ils ont la tutelle sur les Centres de Formation Professionnelle et les Instituts Techniques d'Enseignement Médical (ITEM), et des Instituts Supérieurs Techniques d'Enseignement Médical (ISTEM).



Sont de la compétence exclusive du pouvoir central, les Universités et établissements d'enseignement supérieur, l'établissement des normes d'enseignement et la nomination et l'affectation des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire, secondaire, professionnel et spécial.

Afin de créer des synergies et d'échanger les expériences entre institutions concernées par l'ETFP, une **Commission interministérielle de l'Education Technique et la Formation Professionnelle (CIETFP)** a été créée. Elle comporte six sous-commissions telles que décrites dans le graphique ci-dessous :

## Commission interministérielle de l'Éducation Technique et la Formation Professionnelle (CIETFP)



Les **autorités administratives au niveau provincial** sont de deux types: celles qui procèdent de la **déconcentration** et celles qui procèdent de la **décentralisation** géographique.

**Au niveau déconcentré**, les **divisions provinciales** des ministères centralisés sont d'autant plus importantes que l'administration provinciale est peu dotée financièrement et ne possède pas un appareil administratif propre.

Le Ministère de l'EPSP est divisé en 30 provinces éducationnelles (PROVED) et 230 divisions sous-provinciales (Sous-PROVED) chargées de coordonner la bonne marche des services et contrôler les activités pédagogiques et financières de, la province éducationnelle et la sous-province éducationnelle, respectivement.

Le PROVED gère l'enseignement d'un point de vue administratif, pédagogique et financier. Il est chargé de mettre en application les instructions de la politique éducationnelle provenant à la fois de la hiérarchie centrale et provinciale.

Le Sous-PROVED exécute les décisions émanant de sa hiérarchie au niveau de sa juridiction et, supervise les écoles de tous les réseaux et gère directement les écoles du secteur public.

Au niveau de la province éducationnelle, le PROVED et sous- PROVED coexistent avec l'Inspection Provinciale et le service de la paie des personnels du secteur EPSP, la SECOPEP.

L'Inspecteur Principal Provincial (IPP) a pour mission de contrôler le système éducatif, former le personnel enseignant et, d'évaluer les acquis chez l'enseigné. Il est assisté dans ces missions par des inspecteurs Principaux Provinciaux Adjoints, et de l'Inspecteur Chef de pool ("InsPool"), lui-même assisté d'inspecteurs itinérants.

La SECOPEP est en charge des effectifs du personnel enseignant et administratif des écoles, de contrôler la paie des enseignants et d'assurer la paie du personnel enseignant et administratif de l'EPSP.

Les autres secteurs ministériels ont une représentation « Division provinciale » au niveau de la Province. C'est le Ministre provincial qui oriente le Chef de Division provinciale qui pour sa part, dépend directement du Ministre national.<sup>5</sup>

Toutefois, le cadre juridique de la **décentralisation** n'est pas encore complet et des décrets

---

<sup>5</sup>Quelques-uns des secteurs ministériels ont des structures administratives aux niveaux inférieurs : sous-province ou territoire. Ceci est le cas pour le secteur Santé et le secteur Affaires Sociales, tandis que le secteur Jeunesse et Sports ne possède pas ces structures.

doivent encore être adoptés. Il est attendu que quatre domaines seront transférés, accompagnés des transferts budgétaires correspondants, à savoir: l'agriculture, le développement rural, la santé et l'éducation.

Au **niveau provincial**, le Ministre Provincial ayant en charge l'EPSP est chargé de mener à bien la politique de l'EPSP et de faire le suivi de toutes les activités du ministère dans la Province.

Les trois Ministères qui ont dans leur portefeuille l'éducation et l'emploi<sup>6</sup> partagent la compétence concurrente avec le pouvoir central quant à la création des établissements primaires et secondaires. Les Provinces ont la compétence exclusive sur l'enseignement maternel, primaire, secondaire, professionnel et spécial. L'enseignement supérieur, quant à lui, reste une compétence au niveau national.

Enfin, l'ETFP étant de la compétence de plusieurs secteurs ministériels, une collaboration transversale entre les divisions provinciales doit être trouvée, soit entre les chefs de division, soit par le biais des Ministères provinciaux.

### 3.3 Analyse de la stratégie belge dans le secteur et des expériences opérationnelles

#### 3.3.1 La stratégie belge dans le secteur de l'éducation

L'appui au niveau de la politique sectorielle pour l'éducation et l'ETFP

La coopération belge appuie le Gouvernement congolais dans ses efforts de développer le système d'éducation. Elle a appuyé la candidature de la RDC aux fonds internationaux tels que ceux du Partenariat Mondial pour l'Education. Au niveau du dialogue politique, la coopération belge est active par le biais de sa participation aux cadres de concertation mis en place dans ce secteur afin d'assurer une harmonisation de ses interventions avec tous les acteurs concernés, notamment le Groupe Thématique Education (GTE), La Commission interministérielle sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (CIETFP) instituée par Arrêté ministériel en 2008 et les Commissions Provinciales de l'Education au niveau des provinces éducationnelles.<sup>7</sup>

Les interventions actuelles et passées dans le secteur éducation depuis l'an 2000

- 1) MS et FEMS : Manuels scolaires et Formation des Enseignants sur les Manuels

Réalisations:

- Distribution de 4 millions de manuels de FRANÇAIS et MATHÉMATIQUES pour 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> primaire dans 24.000 écoles et formation des enseignants;
- Edition et distribution gratuite des manuels de FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES pour les 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> années primaires: 7 millions de manuels, 35.000 écoles

- 2) A-EPSP : Appui à l'EPSP

Réalisations:

- Appui à la Convention entre EPSP et les différentes fédérations des entreprises du Congo

---

<sup>6</sup> 1) le Ministère de l'éducation (EPSP+ESU), la recherche scientifique, l'énergie et le transport 2) le Ministère de la santé, du travail et des affaires sociales 3) le Ministère des sports, loisirs, jeunesse et environnement

<sup>7</sup>PIC 2010-2013 p. 13

(orientation des instituts sur le monde de travail, stages, concertation, certification...)

- Implication dans la coordination des PTF (GTE, stratégie sous-sectorielle de l'EPSP et de l'ETFP, alimentation PGAI, demande FTI...)
- Appui à la préparation et suivi de la gratuité au Primaire
- Différentes études sur la gratuité, la formation initiale des maîtres, ...
- Appui à la réforme des Comités de Gestion et Comités des Parents
- RC sur l'analyse statistique, carte scolaire, GAR, CMDT; tableaux de bord dans 12 divisions provinciales
- Relecture du canevas de la promotion scolaire (concertations provinciales)
- Relecture du programme du Primaire et introduction des nouvelles méthodes pédagogiques
- Appui à l'organisation du TENAFEP et publication annuelle des résultats analytiques
- Réhabilitation et équipement (mobilier, bureautique) de plusieurs directions centrales (SG, DEP, DSG, TENAFEP, DIPROMAD, DEGN, CAT) et divisions provinciales (Kinshasa, Bas-Congo, Province Orientale, Kasai Orientale, Kasai Occidentale, Sud-Kivu) et sous-divisions de Kinshasa et Bas-Congo

### 3) APEP - Appui à l'enseignement primaire (AFD)

Interventions:

- La réhabilitation d'écoles primaires (Kinshasa, Bas-Congo et Bandundu) pour un meilleur accès
- Formation en compétences académiques, linguistiques et pédagogiques de 5.000 maîtres dans ces zones  
via des regroupements dans des centres de ressources  
via l'auto formation dans les unités pédagogiques et cellules de base)
- Appui au pilotage sectoriel de l'EPSP

### 3.3.2 Les expériences opérationnelles

Au niveau général :

- L'appropriation et le leadership (plus que la participation active) du partenaire à tous les niveaux dans un contexte de bonne gestion sont des conditions *sine qua non* pour la réussite, l'efficacité et l'efficience des interventions.

Au niveau stratégique :

- Chercher les synergies et partenariats avec tous les autres acteurs actifs dans la zone ou avec des expertises complémentaires (parents d'élèves, organisations religieuses, ONG, entreprises, etc.).
- Les besoins des cadres et des formateurs sont immenses et pluri-formes (soft + hard).

Au niveau opérationnel :

- L'intervention doit avoir lieu dans la proximité opérationnelle avec les bénéficiaires.
- Un suivi systématique et persistant et nécessaire.

- Des critères solides doivent être établis pour le choix des écoles techniques et centres de formation à appuyer (accessibilité, conditions matérielles (électricité, sécurité, ...) et organisationnelles minimales).

Leçons apprises spécifiquement pour l'ETFP :

- L'implication du partenaire national dans l'exécution des activités est faible.
- La multiplicité des formations au niveau des divisions provinciales, par divers partenaires techniques et financiers, nuit à l'efficacité.
- Les difficultés de déplacement (avions, accessibilité des écoles etc.) dans certaines provinces limitent le bon déroulement des activités.
- La maîtrise des marchés publics constitue un défi majeur.

### 3.3.3 Actions complémentaires appuyées par la coopération belge indirecte et multilatérale

Il est à noter que l'APEFE et la VVOB complètent, depuis 2004, les actions menées par la CTB comme agence publique qui exécute la coopération bilatérale directe pour le compte du gouvernement fédéral belge.

APEFE

L'APEFE s'est lancée dans la reformulation des programmes de formation du Ministère EPSP dès l'an 2005 et elle a appuyée dès le début la Commission interministérielle de l'ETFP (créée officiellement en 2008 – PPA 2008-2010) qui inclut les 6 Ministères engagés dans ce secteur.

L'APEFE a réorienté son action dans le cadre du PPA actuel (PPA 2011-2013) vers un travail au niveau de base et ciblé sur la formation « non formelle », s'adressant à d'abord 8, ensuite 8 Centres de Formation des Jeunes, appartenant au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Aucun de ces centres ne se trouve dans la région de Mbuji Mayi.

VVOB

La VVOB a focalisée son action sur l'enseignement technique agricole et l'enseignement primaire et elle a choisi le pilier de l'inspection au Ministère de l'EPSP comme courrière d'action. 6 programmes de formation agricole ont été produits, suivant une méthodologie légèrement différente de celle choisie par l'APEFE, des inspecteurs et formateurs formés, l'administration informée et la gestion des écoles techniques affiliées améliorée.

## 4 ETUDES ADDITIONNELLES

Quatre études préparatoires ont été menées en même temps que la mission de formulation. Ces études n'avaient pas les moyens ni l'ambition d'être exhaustives et méthodologiquement 'scientifiques' pour en tirer des conclusions fiables et généralisables. Ces études ont été très utiles parce qu'elles ont donné des indications, des pistes, des questionnements qui ont permis de développer des aspects stratégiques et concrets dans le DTF EDUKOR.

Il s'agissait des études suivantes :

- 1) Etude organisationnelle sur la structure du secteur EPSP au niveau de la province reprenant le cadre organique des services déconcentrés et décentralisés, les profils et la qualification du personnel employé dans ces services ainsi que les conditions matérielles dans lesquelles les services opèrent. Une première étape a été effectuée par du personnel local de l'UCAG éducation une deuxième étape a permis à l'experte gouvernance du siège de préciser l'analyse organisationnelle et institutionnelle de l'EPSP et autres intervenants structurels dans l'ETFP au niveau national et provincial.
- 2) Inventaire et cartographie des établissements ciblés effectuée par un consultant indépendant. Cette étude a permis de géolocaliser près de 80 établissements potentiellement concernés par le projet ainsi que de faire le point global sur leur infrastructure et d'en avoir des photographies.
- 3) Etude effectuée par des personnes proches du Proved sur les orientations professionnelles et d'études prises par les sortants de l'ETFP dans 12 écoles secondaires techniques et 6 centres de formation afin de connaître la carrière professionnelle ou éducative des sortants de l'année précédente et de connaître les filières qui donnent un meilleur accès au marché de l'emploi. Les données ne concernent que des garçons.
- 4) Etude effectuée par la FEC sur les besoins en ressources humaines des entreprises du bassin d'emploi de Mbuji Mayi afin de mieux connaître les besoins du marché de l'emploi formel et les appréciations du secteur privé vis – à – vis des sortants de l'ETFP, et de voir comment les entreprises formelles formaient leur propre personnel. Cette étude englobant 45 entreprises privées formelles a également inspiré le choix des filières.

Les enquêtes ont couvert la province éducationnelle Kasai Oriental 1. Les éléments les plus importants de celles-ci sont résumés et reprises aux chapitres 1 et 2 du Dossier Technique et Financier.

Les résultats des études seront détaillées et surtout encore mieux validées durant des études de ligne de base incluse dans l'approche de suivi assuré par la CTB. Elles permettront à ce moment-là d'affiner une matrice de monitoring en précisant les indicateurs retenus, la manière dont les données seront recueillies qui permettront de définir plus précisément ainsi les valeurs de démarrage et les valeurs visées.

## 5 DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER

Voir dossier ci-joint.

## 6 ANALYSE DES RISQUES

Voir Dossier Technique et Financier ci-joint.

Ci-dessous sont rajoutés les risques qui ne sont pas partagés avec le partenaire pour l'une ou l'autre raison (belgo-belge).

1. La dédollarisation du secteur monétaire, à l'initiative du ministère des finances congolais. Cette dédollarisation aura comme effet que le taux d'échange officiel de p.ex. l'EURO sera moins élevé que le taux réel. Ce risque a été mitigé par une réserve budgétaire.

2. Le risque lié au pilotage politique

La non implication du gouvernement provincial dans la volonté d'améliorer la gouvernance en général et plus spécifiquement dans le secteur de l'éducation est réel. Au Kasai Oriental, le 'climat des affaires' n'est pas vraiment porteur. Pour gérer ce risque important qui pourrait affecter l'emploi et l'auto-emploi des sortants de l'ETFP des points spécifiques pour assurer la durabilité des efforts faits par EDUKOR seront mises dans la CS comme condition à la mise en œuvre du projet.

3. Les risques liés au type de contrat du personnel national.

Le choix du partenaire que tout personnel d'exécution aura un contrat de droit congolais, et recevra une prime de technicité de la CTB, augmente la durabilité et la pérennisation de l'approche. Le projet peut courir le risque de ne pas trouver du personnel qualifié et compétent, et de se retrouver avec du personnel 'nommé politiquement'. Afin d'éviter ce risque, le projet peut toujours engager du personnel externe sur fonds du projet au cas où le personnel proposé par le partenaire ne remplit pas les conditions.

4. Les risques liés à une expertise internationale insuffisante

Suite aux discussions durant l'atelier de validation technique, le partenaire a exigé de diminuer le nombre d'assistants techniques internationaux techniques. Finalement, le projet aura un ATI pour toute la durée, et un ATI à mi-temps comme dans EDUKAT. Ce risque sera mitigé par le coaching progressif d'un ATN national par l'ATI « Insertion » afin que celui-ci soit en mesure de poursuivre les tâches de l'ATI « Insertion », par la mise en place d'un système de suivi rapproché du siège (backstopping), de la CTB et par un appui administratif par la coordination provinciale des différents secteurs des projets CTB à Mbuji Mayi ainsi que l'appui à la gestion de l'UCAG EPSP lors du démarrage du projet.

5. Les risques liés à une sortie du secteur et zone de concentration par la coopération belge et une non appropriation par les partenaires congolais de l'approche selon le concept CdR-EdR.

L'approche proposée dans la fiche d'identification prévoit la création d'un ensemble Centre et Espaces de Ressources. La formulation a confirmé la plus-value de cette approche et les avantages d'économie d'échelle. Cette approche implique un changement d'esprit de tous les acteurs impliqués, ce qui prend du temps. La mutualisation, la collaboration et la mise en réseau des infrastructures, du personnel et des capacités est une pratique qui est peu pratiquée et connue en RDC. C'est pourquoi dans le cadre d'EDUKOR la mise en place du concept CdR-EdR se fera en deux phases.

Afin de mitiger ce risque des engagements de contractualisation de l'approche et de son suivi seront insérés dans la CS. D'autre part une attention particulière devra être portée au niveau national dans le dialogue politique et dans le projet EDUNAT. Un suivi attentif de la mise en

œuvre de la nouvelle approche devra être fait au niveau provincial par la SMCL. Des échanges sont indispensables et devront être structurés entre le niveau national et le niveau provincial des différents intervenants de la partie belge.

La durabilité de l'approche et les engagements du partenaire doivent être renforcés à travers une attention particulière durant le dialogue politique multi-bailleurs et durant le dialogue technique (rôle partagé entre CTB et DGD), et demandera également un suivi proche et continu de l'agence d'exécution durant une période qui dépassera celle de l'intervention, entre autre pour pérenniser le financement multipartite, pour renforcer les rôles et le fonctionnement selon les mandats des partenaires et pour éviter un détournement éventuel du fonctionnement du CdR-EdR. D'autre part, une extension de cette approche à d'autres filières, d'autres centres et même d'autres villes, pourrait être souhaitée par le partenaire après cette intervention.

## 7 THÈMES TRANSVERSAUX

Voir Dossier Technique et Financier ci-joint.

## 8 RÉFÉRENCES

### 8.1 Bibliographie

AFD, 2011. Métiers porteurs : le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle à partir de l'analyse de trois pays en développement (Madagascar, République du Congo et Sénégal) ; Document de travail, Agence française de développement, par S. Barlet, C. Baron et N. Lejosne ; N° 111, avril.

APEFE et CIFTP, 2009. Enseignement technique et formation professionnelle en RDC : état, perspectives et pistes de travail ; dossier réalisé sous la coordination de J. Leroy, D. Nkoy et F. Sprimont.

APEFE, CTB, UNESCO et VVOB, 2009. Atelier d'enrichissement du plan stratégique de l'enseignement primaire, secondaire professionnel, composante enseignement technique et formation professionnelle ; Rapport, Kinshasa, 12-14 octobre.

Baharanyi, Augustin, Pour une érection en structure ministérielle de l'enseignement technique et la formation professionnelle, mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de licencié en pédagogie et technique appliquées, année 2009-2010, ISPT, Kinshasa : 2010

Bakanseka I., 2009. Rapport de mission préparatoire du PIC 2010-13, secteur ETFP ; ministère de la coopération internationale et régionale ; mission du 27 au 30 octobre 2009 ; 12 novembre.

Banque mondiale Kinshasa, 2008. Enseignement primaire, secondaire et professionnel – Problématique de la décentralisation ; Rapport de mission, F. H. Hessel, 26 juin.

Banque mondiale et Union européenne, 2008. Décentralisation en République Démocratique du Congo – Note sur le secteur de l'éducation ; série des notes analytiques sur la décentralisation ; Division réforme du secteur public et renforcement des capacités, région Afrique, janvier.

Belgique (ambassade de), 2006. Coopération au développement – Note Pays : République Démocratique du Congo ; relevé des apports, août.

Commission Européenne, FMI, Banque Mondiale, Mesure de la performance de la gestion des finances publiques en RDC selon la méthode PEFA, Mars 2008.

Coopération belgo-congolaise, 2009. Programme indicatif de coopération – 2010-2013 ; Bruxelles, 21 décembre.

CTB, 2011. Dossier technique et financier, mise en place d'une unité conjointe d'appui à la gestion au sein du MEPSP, RDC

CTB-AETFP, 2011. « Note technique relative à la régulation du processus d'implantation de l'approche par compétences dans le système éducatif congolais, particulièrement dans le sous-secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle, Projet appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle, RDC 07 103 11, Kinshasa, juin.

CTB-AETFP, 2011. Profil de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en République Démocratique du Congo – Offre de formation, tendances socioéconomiques et bassins d'emploi, Annuaire 2010-2011 ETFP, Projet d'appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle.

CTB-AETFP, 2011. Réflexions sur la définition d'un cadre national de certification en ETFP octobre.

CTB, BIEF-I&D, 2011. Étude préparatoire à l'identification du programme d'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) de la coopération belgo-congolaise. Aide-

mémoire de Mbuji Mayi. Août 2011.

CTB, BIEF-I&D, 2011. Étude préparatoire à l'identification du programme d'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) de la coopération belgo-congolaise. Rapport, octobre.

CTSE, UNESCO et BAD, 2009. « Annuaire statistique de l'enseignement supérieur et universitaire – Année académique 2008-2009 », Cellule technique pour les statistiques de l'éducation (CTSE), avec l'appui financier de la BAD et l'appui technique de l'UNESCO, projet d'appui au secteur de l'éducation (PASE), composante II : Système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), Kinshasa, juin.

CTSE, UNESCO et BAD, 2009. « Annuaire statistique de l'éducation non formelle – Année académique 2008-2009 », Cellule technique pour les statistiques de l'éducation (CTSE), avec l'appui financier de la BAD et l'appui technique de l'UNESCO, projet d'appui au secteur de l'éducation (PASE), composante II : Système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), Kinshasa, juin.

CTSE, 2009. Le tableau de bord de l'éducation en République Démocratique du Congo, année scolaire 2007/2008, Kinshasa, août.

DGOS-DGCD, 2002. Note stratégique RDC. Décembre 2012.

Economist Intelligence Unit, 2012. Country Report, Democratic Republic of Congo, juin.

Gallez A., 2009. Rapport de mission au Kasai oriental, annexe sur l'enseignement technique et la formation professionnelle, 24 octobre.

Gouvernement de RDC, 2008. « Actes du premier forum national sur l'emploi – Emploi, réduction de la pauvreté, développement durable – Rapport général », janvier.

GRAPAX, CTB-DGD, 2011. Recommandations pour l'intégration du Genre dans la formulation des 3 Programmes d'Appui Institutionnel (UCAG) dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC) belgo congolaise 2010-2013.

HERDERSCH Johannes, e.a., 2011. Résilience d'un Géant Africain, Accélérer la croissance et Promouvoir l'Emploi en RDC, Volume III, Sujets Transversaux. Septembre.

KABAMBI NTANDA, Justin Vital, 2003. « La situation de l'emploi et l'information sur le marché du travail en République Démocratique du Congo – Pour une bonne politique nationale de l'emploi », CRESH (Centre de recherche en sciences humaines de Kinshasa).

KABAMBI NTANDA, Justin Vital, 2010. « Cartographie de l'offre de formation professionnelle et apprentissage en République Démocratique du Congo – Une meilleure connaissance pour un choix judicieux d'une institution viable et sérieuse », Institut africain d'études prospectives (INADEP), Editions universitaires africaines.

Lejosne N., P. Kampakol et C. Baron, 2010. Métiers porteurs, entrepreneuriat, formation et insertion professionnelle – Étude de cas : République du Congo ; GRET.

Mathis et alii, 2008. Mesure de la performance de la gestion des finances publiques en République Démocratique du Congo selon la méthode PEFA, mars.

Ministère de l'Agriculture, 2010. Etude du secteur agricole, phase II. Plan directeur de développement rural et agricole. Province du Kasai Oriental.

Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de l'environnement, 2011. Programme d'Actions Prioritaires dans la Province du Kasai Oriental : PAP 2011-2015 Secteur Productifs, Restitution des travaux à Mbuji Mayi, novembre.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2009. Diagnostic organisationnels du ministère de l'EPSP – Rapport final ; par W. Rudy Chizungu, 8 janvier.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2009. Plan stratégique de développement du sous-secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (Draft), juin.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, et VVOB, 2009. Atelier de réflexion sur les options de l'enseignement technique agricole en République Démocratique du Congo, Direction des programmes scolaires et matériel didactiques ; Rapport final et recommandations, février.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2011. Arrêté Ministériel concernant les Comités des parents, septembre.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2011. Arrêté Ministériel concernant les Comités des parents, septembre.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2011. Convention de Partenariat Adéquation Emploi Formation, mars.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2009. Table ronde nationale sur la stratégie de développement de l'éducation, sous-secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Rapport de synthèse, mai.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2010. Revue de l'inspecteur de l'enseignement, Inspection générale de l'enseignement, N° 38.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2012. Enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école, EADE-RDC, août.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Recueil des directives et instructions officielles, 3e édition, Kinshasa : 1998.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2012. Plan Intérimaire de l'Education, juin.

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel et VVOB, 2009. Opinions de professionnels du secteur agro-pastoral en vue de la réactualisation des curricula dans options organisées dans l'enseignement technique agricole en RD Congo, J-E. Mata Tombo, 20 février.

Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Draft pour l'emploi de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle en République Démocratique du Congo.

Ministère de l'Intérieur, de Décentralisation et de la Sécurité, 2011. Programme d'Actions Prioritaires dans la Province du Kasai Oriental : PAP 2011-2015 Secteur Gouvernance, Restitution des travaux à Mbuji Mayi, novembre.

Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, 2009. Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, novembre.

Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, 2009. Politique Nationale Genre en RDC, août.

Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, 2010. Plan d'action national de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre, octobre.

Ministère du Genre, de la Famille et de la protection de l'Enfant, 2012. Rapport de l'audit en genre des institutions publiques et privées en RDC, juillet.

Ministère du Genre, de la Famille et de la protection de l'Enfant, PNUD, 2011. Rapport National

Genre, novembre.

ONEM/RDC, 2005. Étude sur l'analyse sectorielle du marché local du travail, réalisés par l'Office national de l'emploi, Phase I sur l'analyse et la recherche documentaire ; Projet BIT/IPEC : Prévention et réinsertion socioprofessionnelle des enfants impliqués dans les conflits armés, octobre.

PNUD, RDC, Bureau central de coordination, 2007. Étude sur l'adéquation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle aux besoins du marché –

PNUD, Province du Kasai Oriental, 2010. Projet à l'appui de la relance de l'économie paysanne et au développement durable.

Programme National multisectoriel de Lutte contre le SIDA. Kasai. 2011. Extrait du site sur le Kasai Oriental.

Projet d'appui au secteur de l'éducation (PASE), Résumé exécutif, Fonds africain de développement (FAD), mai.

Province du Kasai Oriental. Cellule Provinciale de planification du développement Kasadi Bukasa Bruno, 2012. L'échelle et le graphique de gestion Tmarq de programme de développement axé sur les résultats.

RDC, avec l'appui technique et financier du PNUD et du BIT, 2008. Plan d'action national pour l'emploi des jeunes, Kinshasa, octobre.

RDC et OIT-Kinshasa, 2008. Stratégies et dispositifs de l'éducation technique et de la formation professionnelle formelle, non formelle et informelles nationales et provinciales destinées à renforcer l'employabilité de toutes les catégories de la population, par A. Masiala ma Solo et J. Senda Lusamba, juillet.

RDC, 2009. Projet de loi portant organisation et fonctionnement de l'enseignement national, septembre.

RDC, 2010. Présidence de la République, Programme National Multisectoriel de lutte contre le Sida, Rapport National de suivi de la déclaration d'engagement, UNGASS, Mars.

RDC, 2009. Programme National Multisectoriel de lutte contre le Sida, Plan Stratégique Nationale de Lutte contre le Sida 2010-2014, août.

UNESCO et BAD, 2009. « Le tableau de bord de l'éducation en République Démocratique du Congo – Année scolaire 2007/2008 », Kinshasa, Août.

UNESCO et BAD, 2009. « Le tableau de bord de l'éducation en République Démocratique du Congo – Année scolaire 2007/2008 », Kinshasa, Août.

UNESCO et BIE, Données mondiales de l'Education RDC 2010/2011.

UNESCO, NKOY Désiré, 2009. Note stratégique sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle en RDC, septembre.

Verhage J., 2007. Politique et pratique des frais scolaires en République Démocratique du Congo : frais de fonctionnement ou fonds de famille.

Walther, R. Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders africains sur les dispositifs de formation professionnelle post-primaire.

## 8.2 Procès-verbal des discussions techniques de novembre 2012 à Mbuji Mayi et à Kinshasa

### Réunion

#### « Discussions techniques DTF EDUKOR »

Tenue le 21 novembre 2012 à 17h dans la salle de réunion du Programme CTB/PREPICO à Mbuji Mayi.

##### Présents :

Fernand MUBIAYI KABUYA , PROVED

Marcel LONJI MUTATSHI, IPP

Robert KANIKI MESU, DIRECTEUR SECOPE

Albert ILUNGA KAMAYI, MINIPLAN

Jean Felix MUTOMBO, Consultant

Philippe NKINDA MAY, POINT FOCAL Formulation Projet EDUKOR

Handwritten signatures and email addresses of the participants:

- mpubiyi@proved.org
- marcel@lonji.com
- kaniki@secope.org
- albert.kamayi@yahoo.fr
- mutombo@consultant.com
- nkinda@pointfocal.com

##### Agenda :

###### Introduction

1. Contexte ETFP dans la zone d'intervention
2. Stratégies de mise en œuvre
3. Institutions proposées pour accueillir EdR
4. Améliorations infrastructure Divisions Provinciales
5. Ressources humaines du projet

Handwritten signature or initials.

## 1. Mapping des acteurs institutionnels ETFP

Les remarques concernant les analyses du contexte et du secteur seront envoyés par mail aux responsables de la formulation après lecture avant la fin décembre 2012.

## 2. Stratégies de mise en œuvre du projet

Les principes de base de l'intervention sont les suivants :

Une attention dans tous les aspects pour favoriser l'accès et le maintien des filles dans l'ETFP afin d'augmenter leur insertion socio-professionnelle.

- La recherche d'une économie d'échelle pour un accès à plus de pratique et l'accès à un niveau acceptable de qualité de formation.
- Un appui à la gouvernance et à la gestion du secteur et des opérateurs ETFP dans la province éducationnelle Kasai Oriental I et le territoire de Ngandajika.
- Une attention à l'emploi et surtout l'auto-emploi.

### A. Le concept du réseau « Espaces de Ressources »

L'ensemble 6 Espaces de Ressources est un réseau d'appui aux établissements ETFP existants. Il s'agit principalement d'ateliers de pratique complémentaire et additionnelle pour les élèves des écoles et centres de formation environnants.

Les Espaces de Ressources complètent la formation pratique existante, et soutiennent les services d'entretien et de maintenance des équipements, la formation des formateurs, servent comme un lieu de documentation et assurent des pôles de contact avec les acteurs économiques. Ils appuieront l'insertion professionnelle et le suivi des apprenants des centres EFTP affiliées durant leurs démarches d'embauche.

Les Espaces de Ressources fonctionneront en réseau dont la coordination sera appuyée par le projet.

Il est prévu que tous les établissements ETFP concernés par les filières appuyées (environ 95) puissent d'une façon ou l'autre être insérés dans les activités d'appui du projet. Ces appuis se feraient en différentes étapes par plusieurs niveaux d'appui.

Le concept de Centre/Espaces de ressources pourra évoluer en cours de projet.

### B. La concentration géographique

La couverture géographique du projet correspond au bassin d'emploi de Mbuji Mayi. Ceci est précisé administrativement par la province éducationnelle Kasai Oriental I (territoires de Miabi, Tshilonge, Katanda, Lupatapata, Kabeya-Kamwanga) et la zone de Ngandajika (territoire de Ngandajika). Il s'agit de la zone économique desservant Mbuji Mayi et englobe la zone possédant des ressources agricoles.

Il faudra s'assurer au début de la mise en œuvre que les Espaces de Ressources seront accessibles aux écoles intégrées dans le projet. Il faudra prévoir un protocole d'accord entre les provinces éducationnelles telles que définies à ce moment-là.

Il semble important d'appuyer aussi, dans des limites pragmatiques les endroits reculés pour prévenir l'exode rural vers la ville de Mbuji Mayi devant déjà assurer la survivance d'une population de 2 millions et demi d'habitants.

#### C. Le regroupement des filières

Les filières appuyées:

- 1) La filière Agricole : option Agriculture générale, Vétérinaire, Foresterie, Industrie agricole, Pêche et navigation et Nutrition
- 2) La filière Mécanique : option Mécanique générale, Mécanique automobile, Mécanique agricole
- 3) La filière Electricité : option Electricité générale, Electronique
- 4) La filière Construction : option Menuiserie, Plomberie, Maçonnerie

#### D. Ancrage institutionnel et ancrage opérationnel

L'ancrage institutionnel du projet se situe auprès du Ministère provincial en charge de l'EPSP. Ce Ministère devra se concerter avec le Ministère provincial du Plan pour assurer la cohérence des lignes d'action avec la politique de développement de la Province. L'ancrage opérationnel de cette intervention se trouve auprès de la division provinciale de l'EPSP : le PROVED.

Une étroite collaboration est prévue avec la Division Provinciale Genre, la Division Provinciale des Affaires Sociales et de la Jeunesse. Il est également prévu que le ministère Provincial Genre, Famille et Enfant, qui est membre de la SMCL, est mis au courant du déroulement de l'intervention.

#### E. Les bénéficiaires de l'intervention

Les bénéficiaires finaux sont les apprenants qui suivent l'enseignement technique et la formation professionnelle dans les établissements scolaires et centres formels et non-formels appuyés. L'aspect genre est particulièrement important.

Pour atteindre les bénéficiaires finaux, l'intervention oriente son appui vers les groupes cibles suivants :

- Les enseignants et formateurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans la zone d'intervention et les directions des établissements scolaires et centres appuyés ;
- Les institutions de formation ciblées et leurs comités de gestion ;
- Les entreprises, opérateurs économiques et les employeurs potentiels de la zone retenue ;
- Les communautés locales (parents, associations, comités d'élèves, etc).
- L'administration déconcentrée et décentralisée.

### 3. Institutions proposées pour accueillir les Espaces de Ressources

- Filière Electricité : ITI Kanshi
- Filières Construction et Menuiserie : IPRO Makala 1 & 2, ITI Bonzola
- Filières Mécanique générale et automobile : ITI Union Coop
- Filières Industries alimentaires : ITP Mazarello
- Filière Nutrition : Lycée Muanjadi
- Filière agricoles : ITAV Ngandajika (Les conditions d'accessibilité de l'espace de ressource seront examinées très attentivement au démarrage du projet).

Demande à formuler à la Province de raccorder tous les Espaces de Ressources au réseau électrique.

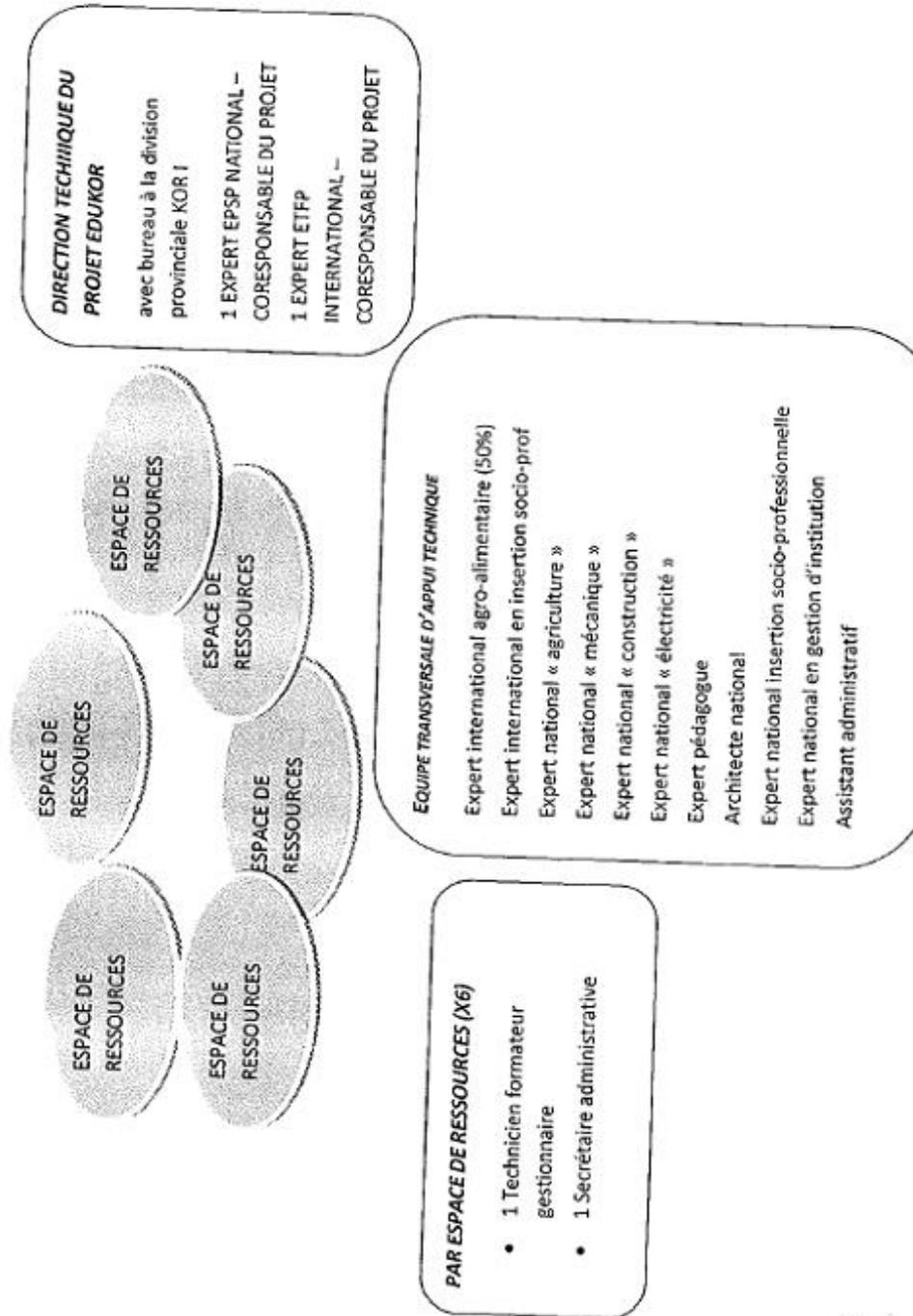
#### **4. Améliorer infrastructures de la Division Provinciale EPSP**

Rajouter une activité dans le résultat 2 de réhabilitation de la division provinciale de l'EPSP afin que l'administration provinciale, qui sera pleinement appuyée par le projet, puisse ensuite fonctionner comme il se doit. Etant donné qu'une aile des bâtiment est occupée par deux écoles primaires, en alternance, il faudra prévoir le financement de leur délocalisation, c.à.d. la construction de 6 classes et un bureau sur le terrain de l'EPO Kabongo (Ecole non conventionnée proche).



## 5. Ressources humaines

Le partage entre projets sectoriels de la gestion coordonnée logistique, administrative et de contrôle financière sera privilégiée.  
Organigramme spécifique des ressources EDUKOR au démarrage



*KR*

L'engagement de compétences locales, provinciales, doit absolument être privilégié.

La première option sera de recourir au personnel mécanisé et payé de l'EPSP. Seulement si cette personne peut se libérer sans s'il n'y a pas de disponibilités ou de compétences présentes dans ce personnel, on recourra à des engagements dans un processus lancé localement selon les procédures CTB.

Mbuji Mayi, ce 21 novembre 2012





**CTB RD CONGO**

AGENCE BELGE  
DE DEVELOPPEMENT

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION AYANT TRAIT AUX DISCUSSIONS TECHNIQUES  
DU DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER DE « L'EDUKOR » DU 21 NOVEMBRE 2012**

N°	Prénoms & Noms	Fonction	Structure	Téléphone & mail	Signature
01	Alben Ilwisa KANYI	Conseiller	Minesha Plan	0815073223 albenkany@edukor	
02	Jean Felix MUTOMBO	Consultant	Indépendant	05982220842 0814379399	
03	MARCEL LONJI	IPP	EPSP KOREA	0821774565 0997312806	
04	Ferdinand GUMENZI	PROVED	EPSP KOREA	0997339448 0812121027	
05	Robert KANIKI-MESU	MPROFEC (ai)	EPSP KOREA	0997321427 0824247103	
06	Philippe NIKINDA MAY	Point Focal	Projet EDUKOR	0315063013 0997454552	
07					
08					
09					
10					

R

## **Procès-verbal réunion :**

### **Discussion technique relative au document technique et financier provisoire EDUKOR**

Tenue le 26 novembre 2012 de 10h à 12h dans la salle de réunion de la Représentation de la CTB à Kinshasa.

#### **Présents :**

Bruno KAZADI BUKASA, Vice-gouverneur Kasai Oriental

Marguerite NDJOLU IKUNDI, Ministre Provinciale de l'EPSP

Jeannot KABAMBA, représentant du Secrétaire Général MINCIR

MBO NTULO, représentant du Secrétaire Général au Ministère de l'EPSP

Koen VAN ACOLEYEN, Attaché à la Coopération au Développement - Ambassade de Belgique

Dirk DEPREZ, Représentant Résident de la CTB

Jan BIJNENS, UCAG Education

Sophie WATERKEYN, Experte Education

#### **Agenda :**

- Présentation du DTF, partiel, par Sophie Waterkeyn, manager de formulation
- Discussions et enrichissements
  1. La concentration géographique
  2. Institutions proposées pour accueillir EdR
  3. Réhabilitation infrastructure Division Provinciale EPSP
  4. Ressources humaines du projet



Le projet visera à impliquer le bureau technique de l'ETFP au sein de la Division Provinciale.

5. Esquisse du budget

On a demandé de désagréger les montants. Ceci a été fait de vive voix durant la réunion.

6. Attention au genre

Il est souhaité par l'attaché que l'attention au genre apparaisse dans l'intitulé des résultats et activités ou c'est pertinent. L'expert genre pour le projet doit apparaître clairement.

7. Experts juniors

La partie belge rappelle l'opportunité de mobilisation d'experts juniors belges sans financement par les projets.

Les participants à la réunion recommandent l'insertion dans le DTF des descriptions de tâches pouvant être effectuées en binôme avec de experts juniors nationaux pour lesquels un financement sera prévu. Ceci sous réserve de l'accord au sein du Compar.

8. Indicateurs

Des indicateurs doivent aussi être précisés au niveau de la réhabilitation et des équipements.

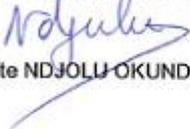
9. Composition SMCL

Le représentant du MINCIR demande que son institution soit représentée au niveau de la SMCL vu ses attributions au niveau national (suivi et évaluation des accords de coopération sur terrain).

La CTB réfère aux SMCL des autres projets ou ni l'ambassade, ni le MINCIR ne sont membres et que le suivi et l'évaluation des accords de coopération se font au niveau du Compar et moyennant des visites annuelles dans les zones de concentration tel que prévu dans le PIC.

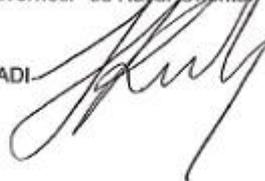
Kinshasa, ce 26 novembre 2012

La Ministre Provinciale de l'Enseignement



Marguerite NDJOLU OKUNDJI

Le Vice-gouverneur du Kasaï Oriental



Bruno KAZADI

Secrétaire Général MINCIR

Jeannot KABAMBA

Secrétaire Général à l'EPSP

MBO-NTULA

Le Représentant résident de la CTB

Dirk DEPREZ



L'attaché à l'Ambassade de Belgique

Koen VAN ACOLEYEN



Liste des participants à la réunion : Discussion technique relative au document technique et financier provisoire EDUKOR du 26 novembre 2012

N°	Prénoms et Noms	Fonction	Structure	Téléphone & mail	Signature
01	BRUNO KAZAD	VICE-GOUV.	PRIV. K. OR	bruno.kazad@yahoofr 0812064775	
02	KOEN VAN ACOLEYEN	ATTACHÉ	AMBABEL	0812700180	
03	Marguerite Ndjulu	Ministre	Gouv. Prov.	min.education@yahoofr 097014486	
04	Sophie Waterkeyn	Expert Ed.	ETS	Sophie.Waterkeyn@btecb.org	
05	D. de Degen	RI	CSB	d.de.degen@btecb.org	
06	JEANNOT KABARBA	EXPERT	Min. Aff. Ext. Coop. & Franc.	kabambat@yahoofr	
07	MBO. NTULA	DIRECTEUR	AIM-ERSP	09995354 p.ivoisambon@yahoofr	
08	Jan Bijmans	CTB	UCAG	jan.bijmans@btecb.org	
09	AIMEE META	Secrétaire	Prov. K. OR Bour. Prov.	0854252997	
10					



BUDGET TOTAL (€)			€	%
			montant	
<b>A</b>			<b>6,173,125</b>	<b>62%</b>
<b>A 01</b>		<b>Les jeunes apprenants des filières appuyées ont accès à une formation adaptée aux besoins de l'environnement socio-économique</b>	<b>3,077,500</b>	
A 01 01		Etablir les espaces de ressources	50,000	
A 01 02		Développer une stratégie d'appui différencié	12,500	
A 01 03		Organiser la formation pratique des apprenants	430,000	
A 01 04		Organiser la formation technique des formateurs	125,000	
A 01 05		Réhabiliter les infrastructures	2,400,000	
A 01 01		Réhabilitation et équipement	2,400,000	
A 01 06		Promouvoir l'ETFP	60,000	
<b>A 02</b>		<b>Le pilotage et la gestion au niveau macro, meso et micro du secteur ETFP dans la zone d'intervention tient compte des besoins du marché de travail et garantit une amélioration de la qualité de l'offre de l'ETFP</b>	<b>1,343,625</b>	
A 02 01		Appuyer la coordination et concertation es acteurs impliqués dans l'ETFP au niveau provincial	143,625	
A 02 02		Appuyer la gestion responsable et transparente des ressources au niveau des établissements ETF affiliés	300,000	
A 02 03		Appuyer les inspecteurs provinciaux dans leur fonction	100,000	
A 02 04		Appuyer la collaboration systématique avec les organisations du secteur privé	50,000	
A 02 05		Appuyer la mise en place d'un programme de renforcement des capacités au niveau provincial	100,000	
A 02 06		Réhabiliter et équiper la division provinciale	650,000	
<b>A 03</b>		<b>Les jeunes apprenants et sortant des filières appuyées ont augmenté leurs perspectives d'emploi par un accompagnement à l'insertion socio-professionnelle</b>	<b>1,627,000</b>	
A 03 01		Accompagner les établissements affiliés pour assurer une meilleure adéquation des écoles et des centres au marché de l'emploi	263,000	2.6
A 03 02		Accompagner les sortants à la recherche d'emploi	90,000	
A 03 03		Organisation de formation pointues pour les sortants et les travailleurs	924,000	
A 03 04		Développement d'un programme d'encadrement des initiatives d'entrepreneuriat féminin	150,000	
<b>X</b>		<b>Réserve budgétaire</b>	<b>380,000</b>	<b>4%</b>
<b>Z</b>		<b>Moyens généraux</b>	<b>3,476,875</b>	<b>35%</b>
<b>Z 01</b>		<b>Ressources humaines</b>	<b>2,374,875</b>	<b>24%</b>
Z 01 01		Personnel International (ATI)	1,890,000	
Z 01 02		Equipe technique Nationale	255,000	
Z 01 03		Equipe nationale administrative et logistique (25%)	229,875	
<b>Z 02</b>		<b>Investissements</b>	<b>334,000</b>	
Z 02 01		Véhicules	85,000	
Z 02 02		Motos	21,000	
Z 02 03		Équipement et matériel	128,000	
Z 02 04		Aménagement, Réhabilitation et/ou loyer	100,000	
<b>Z 03</b>		<b>Fonctionnement</b>	<b>540,000</b>	
Z 04		Audit suivi et évaluation	228,000	
		<b>Grand Total</b>	<b>10,000,000</b>	

## 8.3 Procès-verbal de la validation technique tenue le 5 mars 2013 à Kinshasa



CTB RD CONGO



PROGRAMME D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE (ETFP) DANS LE BASSIN D'EMPLOI DE MBUJIMAYI – EDUKOR

### STRUCTURE MIXTE DE CONCERTATION LOCALE - SMCL PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 Mars 2013

Ce 5 Mars 2013, la Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) de la formulation du Programme d'appui à l'Enseignement technique et Formation professionnelle dans le Bassin d'emploi de Mbuji-Mayi s'est réunie à Kinshasa pour une validation technique de son DTF avant sa présentation au Comité de Contrôle de la Qualité qui aura lieu à Bruxelles dans les semaines à venir. La SMCL d'approbation finale du DTF aura lieu en mai 2013 et se fera par transmission des documents aux institutions concernées.

La SMCL a en particulier porté son attention sur les aspects suivants :

- Le projet est responsable de l'atteinte de l'objectif spécifique mais l'objectif global relève d'un cadre plus large au niveau central. La formulation de l'objectif global se conforme à celle reprise dans le PIC 2010-2013 qui est l'accord-cadre qui lie les deux Gouvernements.
- L'objectif spécifique est « entre 2013 et 2018, le nombre d'inscrits des établissements et centres de formation ciblés augmente durablement jusqu'à la pleine occupation des capacités d'accueil dans les filières appuyées et les sortant(e)s trouvent ou créent leur emploi dans leur domaine de formation dans les 6 mois après avoir fini leur formation pourvus d'une certification. Pendant cette même période, la proportion des filles parmi ces inscrits et sortants qui trouvent ou créent un emploi a augmenté d'une façon considérable ».
- La Composition de la SMCL est revue pour plus d'opérationnalité comme ci-dessous :
  - Le représentant du Ministère Provincial de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel qui préside,
  - Le représentant du Gouvernorat Provincial ou le représentant du Ministère Provincial du Plan,
  - Le représentant Ministère Provincial de la Famille, Genre et Enfant,
  - Le représentant de la CTB ou son délégué.
- En page 11, « le diamant industriel produit industriellement par la MIBA reste la ressource la plus importante tandis que le diamant de joaillerie est produit de manière artisanale dans le Sankuru ».
- La présentation des résultats suggérée par la province est pertinente mais ses attentes sont couvertes par la structure du DTF qui intègre tous les aspects évoqués.
- Un organigramme à jour sera transmis par l'EPSP à la CTB pour plus de précisions dans la structure organique du Secrétariat général de l'EPSP.
- La durée de l'intervention est de 60 mois.
- La contribution financière belge sera de 10.000.000 euros. La modalité de gestion de ces fonds est la Régie. La contribution du pays partenaire bien que non chiffrée devrait être décrite en résumé dans la fiche analytique du DTF et dans la Convention spécifique. (voir point 4.1.2. et 4.31.)
- La synergie avec les autres interventions (point 1.3) doit être développée davantage comparativement à la fiche d'identification pour fixer des orientations opérationnelles faisables, notamment parce que les projets Prodekor et Prodakor sont déjà élaborés et que les résultats AETFP sont plus ou moins connus.
- Les résultats des études préparatoires devraient être présentés.

1



CTB RD CONGO



**PROGRAMME D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE (ETFP) DANS LE BASSIN D'EMPLOI DE MBUJIMAYI – EDUKOR**

- Au niveau du Résultat 2, insérer une activité relative à l'orientation des élèves avant l'entrée dans les filières d'enseignement technique et de la formation professionnelle pour limiter des pertes dans les investissements.
- La question d'électricité et les solutions nécessaires doivent être abordées.
- La formation en capacité d'entrepreneuriat pour filles et garçons fera l'objet d'une attention particulière.
- L'activité A.3.3 peut être génératrice de revenus, ce qui permettra par ailleurs de réduire son budget pour insérer une activité relative au développement des capacités de financement complémentaire.
- Il a été suggéré d'augmenter le budget pour la promotion de l'ETFP (A.1.6.)
- Dans le cadre logique, il est souhaitable de faire des améliorations techniques quant aux sources de vérification et au choix d'indicateurs.
- Des capacités d'intégration des thèmes transversaux au sein de l'équipe devraient être recherchées au niveau du management. Une attention est à porter sur la thématique de l'environnement et de l'énergie par l'appui permanent ou ponctuel d'une expertise en la matière.
- Durant la première année d'exécution du projet, un plan provincial pour l'ETFP et l'insertion socio-professionnel, avec le genre et l'environnement intégré et le budget spécifié, sera élaboré avec l'appui du Projet et adopté par les autorités provinciales. Ce plan sera intégré dans la feuille de route pour la gouvernance de l'ETFP au niveau provincial. L'élaboration de cette feuille de route fera partie d'un engagement de la partie congolaise à travers la Convention spécifique.

Commencée à 10h20' heures, la réunion a pris fin à 11h50.

Etait absent et excusé, le Secréariat général de la Coopération Internationale.

*Fait à Kinshasa, le 05-03-2013*

Ministère Provincial en charge de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel	<b>Marguerite NDJOLU Okundji</b> Ministre	
Secrétariat Général du Ministère de l'EPSP	<b>Pierre Mbo-Ntula</b> Directeur de la Coopération internationale	
Ambassade de Belgique – Coopération au Développement	<b>Koen Van Acoleyen</b> Attaché	
Manager de la Formulation du Programme	<b>Sophie Waterkeyn</b> Expert EST	
Représentation de la CTB en RDC	<b>Jean-Luc Mutombo-Mudlay</b> SPO	

N° ord.	Noms et Post-Noms	Titre	Adresse E-Mail	Téléphone	Signature
1	Koen Von Acoleyen	Attaché C.I. Ambalé	Koen.Vonacoleyen@ambale.fed.be	0819700180	
2	MBO - NTOLA	Directeur / MEPS	piemombenta@gnss.gov.rw	0999953511	
3	Ndyubizi Okundayi	Ministère Prov.		0997014486	Ndyubizi
4	Jean-Benoît MUTOUMBO M.	SPD / CTR	jean-benoit.mutoumb@brcr.gov.rw	0995704011	
5	WATERKEYM SOPHIE	Expert Education	Sophie.waterkeym@bte.rw	0032415377 915	
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					